

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Avril 1892

## PARTIE OFFICIELLE

S. A. S. le Prince, par Ordonnance du 1<sup>er</sup> de ce mois, a nommé M. Paul-Alfred-Marie Lafargue, licencié en droit, Secrétaire de Ses Commandements.

Par Ordonnance Souveraine du même jour, M. Jean-François-Louis Blanchy, attaché au Secrétariat du Prince, a été nommé Sous-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime, en remplacement de M. Emile Ponsard, décédé.

Une Ordonnance Souveraine du 3 avril courant a promulgué le traité conclu entre la Principauté et le Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande, pour l'extradition des malfaiteurs et dont les ratifications ont été échangées à Paris le 18 mars dernier.

## NOUVELLES LOCALES

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, jeudi soir 31 mars a eu lieu, au Palais de Son Altesse Sérénissime, une réception des membres du Corps Consulaire, des Fonctionnaires, des Officiers de la Principauté, de leurs femmes et de leurs filles. Des invitations avaient été également adressées à d'autres personnes déjà présentées.

A 9 heures et demie, LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, suivis des Officiers et des Dames de leurs Maisons, ont fait leur entrée dans la Salle Grimaldi, transformée en salle de fête. Cette salle est fort embellie par trois grandes glaces installées dans ses panneaux principaux, par ses nouveaux lustres, d'un modèle exceptionnellement gracieux, et par un cordon ininterrompu de globes en cristal, placé au sommet de la corniche. Des plantes et des fleurs rares complétaient la décoration de cette salle.

Nos Augustes Souverains ont daigné s'entretenir avec un grand nombre des personnes présentes.

Puis les danses ont commencé avec beaucoup d'entrain, et ont pris fin vers une heure du matin.

Le buffet occupait l'un des grands côtés du Salon « des Arcades » ; dans le Salon Vert était placé l'excellent orchestre dirigé par M. Frédérick Bonnaud.

LL. AA. RR. Dona Eulalia, Infante d'Espagne, et Don Antonio d'Orléans, son mari, sont arrivés à Monaco samedi dernier.

S. A. S. le Prince Albert attendait les Princes à la gare pour les conduire au Palais, où l'Infante passera quelque temps.

S. A. R. l'Infant Don Antonio est parti hier lundi pour Madrid.

S. A. R. le Prince Régnaunt de Hohenzollern Sigmaringen a déjeuné dimanche au Palais, où il venait faire visite à Leurs Altesses Sérénissimes.

On annonce les fiançailles de S. A. le Duc Guillaume d'Urach, fils aîné de S. A. la Duchesse d'Urach, née Princesse de Monaco, avec S. A. la Duchesse Amélie, fille aînée de Carl Théodore, Duc en Bavière, et de sa première femme, la Princesse Sophie de Saxe.

Sont arrivés à Monte Carlo :

Le prince Frédéric Duleep-Sing, ex-roi de Lahore, au Grand-Hôtel.

Sa Grâce le duc de Devonshire, à Monte-Carlo-Hôtel.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mars 1892 a été de 61,166.

C'est un très grand succès qu'à remporté dimanche la Société de Saint-Vincent-de-Paul, avec sa matinée musicale et théâtrale. La grande salle du collège de la Visitation ne pouvait contenir tous les spectateurs qui avaient répondu à l'appel de la Conférence. S. Exc. le Gouverneur Général, M<sup>re</sup> l'Evêque et de nombreux fonctionnaires y assistaient.

La quête, très fructueuse, a été faite par M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi, accompagnée de M. le Baron de Farincourt, et M<sup>me</sup> Dugué de Mac Carthy avec M. le Ch<sup>er</sup> de Loth.

On n'a que des compliments à adresser à M. Poudrier, qui a communiqué sa verve comique à ses jeunes partenaires, MM. Giordano, Marchetti et Lorenzi.

Les Deux Sourds ont été joués très lestement au milieu des rires de l'assistance.

M. Toubas s'est fait applaudir, comme toujours, dans le Lac (de Niedermeyer), qu'il a dit avec goût ; les intermèdes musicaux, confiés à l'orchestre de l'hôtel Métropole, sous la direction du maestro Zeppilli, méritent une mention spéciale.

En résumé, fort belle réunion dont nous félicitons vivement les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, au nom des pauvres de Monaco.

Le jury de l'Exposition internationale de Cannes, à laquelle a pris part le Laboratoire de la Société industrielle et artistique de Monaco, a clôturé ses opérations jeudi dernier 31 mars.

Le Laboratoire, dont les produits nouveaux augmentent constamment et sont de plus en plus appréciés, a été placé hors concours et a obtenu un grand diplôme d'honneur.

Il a été décerné à M. Albert Lambert, directeur de cet établissement, nommé membre et président du jury des récompenses pour le groupe V, un diplôme d'honneur.

Une médaille en bronze de coopérateur a été accordée à M. Antoine Allavéna, employé depuis de longues années au Laboratoire.

Nous félicitons M. Albert Lambert de maintenir haute la réputation de l'important établissement qu'il dirige, et dont les nouveaux succès affirment une fois de plus la valeur de l'industrie monégasque.

Le Laboratoire de la Société industrielle de Monaco compte à ce jour :

4 grands diplômes d'honneur ; 9 médailles d'or ; 7 médailles de mérite ; 8 médailles d'argent ; 2 médailles de bronze.

Le Régent du Vice-Consulat d'Italie nous communique la réponse que le Ministre des affaires étrangères à Rome lui transmet au télégramme qu'il lui a adressé au nom de la Colonie italienne de Monaco, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de S. M. le Roi Humbert.

Signor Reggente,

Sua Maestà il Re, al quale ebbi l'onore di far pervenire gli auguri della S. V. Ill<sup>ma</sup>, espressi in nome proprio ed in quello di codesta Colonia, mi ha dato il gradito incarico di rendermi interprete dei suoi sovrani ringraziamenti.

Mi affretto ad ottemperare al cenno dell' Augusto Sovrano col presente dispaccio, che Ella vorrà compiacersi di comunicare anche a coloro che vollero partecipare a questa nuova manifestazione di devozione e di rispettoso affetto.

RUDINI.

Après quelques jours de pluie et de vent, la course-croisière de Monaco à Nice a enfin pu avoir lieu jeudi par un soleil superbe. Etaient engagés dans la première série : *Oretta*, *Blue-Rock*, *Castanet*, *Valkyrie* ; dans la seconde, *Cinle*, *Va-Partout* et *Hirondelle*.

Voici les résultats :

Première série. — 1<sup>er</sup> *W Valkyrie* départ 12 h. 16' 30", arrivée 6 h. 56' 50" ; 2<sup>e</sup>, *Oretta* ; 3<sup>e</sup>, *Blue-Rock* ; *Castanet*, non classé.

Deuxième série. — 1<sup>er</sup> *Cinle*, départ 12 h. 3' 1", arrivée 7 h. 20' 22" ; 2<sup>e</sup>, *Va-Partout* ; 3<sup>e</sup>, *Hirondelle*.

Une course d'honneur a été offerte aux yachts qui, retenus dimanche à Cannes, n'ont pu prendre part aux régates. Trois ont couru et sont classés dans l'ordre suivant :

1<sup>er</sup>, *Maïa*, à M. Vitton, de Bordeaux, départ 12 h. 5 39" ; 2<sup>e</sup>, *Darling*, à M. Adolphe Kœster, de Cotte ; 3<sup>e</sup>, *Papillon*, à MM. Barral et Roselin, de Marseille.

Quant à la course de la septième série (prix de la Colonie Italienne), ajournée dimanche, elle a également eu lieu jeudi, mais les yachts qui y ont pris part, *Thérèse*, à M. Mansueti, de Villefranche ; *Emilia*, à M. Barral, de Monaco, et *Hirondelle*, ont été tous les trois disqualifiés. Néanmoins on leur a alloué à chacun 100 francs.

Un punch, offert jeudi soir par le Club de la Voile et son président, le comte de Cessole, au marquis de Fraisseix, commandant l'*Achéron*, aux lieutenants de vaisseau Maurice Mourre, commandant le torpilleur n° 93, et Charles Lefrançois, commandant le torpilleur n° 94, ainsi qu'à leurs officiers et aux sociétés des Régates de Monaco et de Cannes, a clos de la façon la plus cordiale nos fêtes nautiques. La députation de Monaco était représentée par MM. Jean Marquet, Albert de Millo, Auguste Ciais, Ramel, A. Jaume, Louis Médecin, Jean Vatrican, etc.

Il n'est plus permis d'en douter : plus on va, plus la saison se prolonge sur le littoral de la Méditerranée.

Les stations dont Nice est le centre sont fréquentées comme en plein hiver. Ce surcroît de

voyageurs est dû au charme qu'offrent, sur la côte d'azur, les mois d'avril et de mai. De là, une prolongation de séjour qui, si elle fait l'agrément de ceux qui restent, augmente sensiblement les ressources des industriels du pays.

Nous ne mentionnerons pas de nouveau tous les bâtiments de plaisance qui ont été attirés dans notre port à l'occasion des régates, la liste en serait beaucoup trop longue, nous signalerons seulement le yacht à vapeur anglais *Imogen*, arrivé jeudi de Nice. Ce bâtiment, venant en promenade, appartient à M. J.-B. Wood, 23 hommes d'équipage, 7 passagers, capitaine Elliot. Jauge: 156 tonneaux. Le vapeur de commerce anglais *Hollinside*, venant de Newcastle, est arrivé le 2 avril avec un chargement de houille pour l'usine à gaz, capitaine Sheriff, 19 hommes d'équipage, 692 tonneaux.

Nous avons le regret d'apprendre le départ prochain de M. Armain Blanc, lieutenant de douanes, nommé sur sa demande à Bastia. Cet officier s'était fait estimer de tous par l'aménité de son caractère.

Il sera remplacé à Monaco par M. Filippi, lieutenant de douanes à Isola.

Le 21 mars est décédée, à Anvers, Madame la douairière van Praët, née Caroline-Isabelle-Alexandrine-Martine van Ertborn.

La douairière van Praët habitait Monaco, il y a une douzaine d'années, sur la place du Palais. Elle y était aimée et estimée de tout le monde et son inépuisable charité était connue de la Principauté entière. Elle est morte à l'âge de 81 ans; le service funèbre a eu lieu le 24 mars à Hoboken où est le caveau de la famille.

Les représentations de la *Fille de Fanchon la Vieilleuse*, opéra comique de M. Varney, ont permis à M<sup>me</sup> Samé de se tailler un nouveau succès dans le rôle de Javotte.

M<sup>me</sup> Samé, qui avait chanté le *Caid*, il y a quelques années, à Monte Carlo, sous la direction de M. Gandrey, était sympathiquement connue chez nous. On l'a, de nouveau, applaudie avec plaisir.

M. Poudrier, très amusant dans son rôle de notaire pour le monde, et d'indien pour les dames, a eu sa large part des bravos de l'assistance. M<sup>lle</sup> Perretti, ainsi que MM. Falchieri, Baron et Nénot ont complété un satisfaisant ensemble.

Une artiste de la troupe, M<sup>me</sup> Marie Lyonnel, est morte subitement mardi dernier. Elle était aimée de tous ses camarades qui ont assisté, jeudi, à ses service et enterrement.

Par suite de ce décès, et en attendant une duëgne nouvelle, on a remis à la semaine prochaine les représentations du *Jour et la Nuit*.

Ce soir et samedi 9 avril, *Gillette de Narbonne*, opéra comique.

M <sup>mes</sup> Perretti .....	Gillette.
D'Orff .....	Rosita.
Bresson .....	Châteauneuf.
Vasseur .....	Boislaurier.
MM. Hyacinthe .....	Olivier.
Dechesne .....	Le Comte Roger.
Poudrier .....	Griffardin.
Marius .....	Le Roi René.
Derousseau .....	Le Sénéchal.
Marcelli .....	Barrigoul.

Jeudi 7 avril, à 2 heures et demie de l'après-midi, dix-neuvième Concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. A. Steck :

<i>Symphonie Héroïque</i> .....	Beethoven
A. Allegro con brio.	
B. Marche funèbre.	
C. Scherzo, allegro vivace.	
D. Finale, allegro molto.	
<i>Wallenstein</i> , trilogie d'après le poème dramatique de Schiller (2 <sup>e</sup> audition).....	V. d'Indy.
1 <sup>re</sup> PARTIE. — Le camp de Wallenstein.	
2 <sup>e</sup> PARTIE. — Max et Thècla (les Piccolomini).	
3 <sup>e</sup> PARTIE. — La mort de Wallenstein.	
<i>Le Rouet d'Omphale</i> , poème symphonique	St-Saëns.
Introduction du 3 <sup>e</sup> acte de <i>Lohengrin</i> .....	R. Wagner

Dimanche 10 avril, à 2 heures et demie de l'après-midi, quatorzième et avant-dernier Concert international, *Œuvres Austro-Hongroises*.

<i>Die Fledermauss</i> , ouverture.....	Joh. Strauss.
Andante de la <i>Symphonie en ut mineur</i> (n <sup>o</sup> 1).....	Haydn.
Le solo de violon par M. Corsanego.	
Ballet de la <i>Reine de Saba</i> .....	Goldmark.
<i>Czardas</i> .....	Gung'l.
Ouverture de <i>Rosamunde</i> .....	Schubert.
Romance de Chérubin des <i>Noces de Figaro</i> .....	Mozart.
(Pour violoncelle solo)	
M. Carlo Sansoni	
<i>Songe d'amour après le bal</i> .....	Czibulka.
<i>Reiter</i> , marche.....	Listz.

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Lemercier de Neuville.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

BARÈME DES PRIX DES PLACES DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1892

De Monaco à	PRIX ACTUELS			PRIX ANCIENS		
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.
La Turbie-sur-Mer...	» 65	» 45	» 30	» 70	» 55	» 35
Eze .....	» 80	» 55	» 35	» 85	» 65	» 45
Beaulieu.....	1 »	» 70	» 45	1 10	» 80	» 60
Villefranche-sur-Mer.....	1 25	» 85	» 55	1 35	» 95	» 75
Nice-Riquier.....	1 50	1 »	» 65	1 55	1 20	» 85
Nice .....	1 80	1 20	» 80	1 95	1 45	1 10
Cannes.....	5 25	3 55	2 30	5 75	4 30	3 15
Toulon.....	19 40	13 10	8 55	21 30	16 »	11 70
Marseille.....	26 90	18 15	11 85	29 55	22 15	16 25
Lyon-Perrache.....	66 20	44 70	29 10	72 80	54 60	40 »
Paris.....	123 40	83 30	54 30	135 70	101 80	74 65
<b>De Monaco à</b>						
Monte Carlo.....	» 45	» 30	» 20	» 70	» 55	» 35
Cabbé-Roquebrune...	» 65	» 45	» 30	» 71	» 55	» 35
Menton.....	1 10	» 75	» 50	1 20	» 90	» 65
Garavan.....	1 35	» 90	» 60	1 45	1 10	» 80
Vintimille.....	2 45	1 65	1 15	2 50	1 85	1 35
Gènes.....	21 30	15 05	8 90	21 40	15 05	9 15
Rome.....	83 20	58 30	—	83 40	58 55	—
Naples.....	115 40	80 80	—	115 60	81 05	—

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Grasse.** — La récolte des olives touche bientôt à sa fin; les fruits de meilleure qualité, quoique n'étant pas tout à fait sains, donnent des huiles de bonne qualité surfine. Le prix des olives atteint, pour maximum, 3. fr. le double décalitre.

**Nice.** — Le défilé de gala organisé par le Club de la voile de Nice, sous le haut patronage du Yacht-Club de France, a été favorisé par un temps splendide, aussi la foule était nombreuse sur la promenade des Anglais et sur le quai du Midi. Tous les propriétaires de yachts à voile ont reçu une médaille en argent du Yacht Club de France et une bourse pour leur équipage. Voici les noms des yachts qui ont pris part à cette fête nautique: *Mechta, Valkyrie, Blue-Rock, Castanet, Oretta, Noël, Louise, Miss Marry, Va-Partout, Cincle, Lei, Niké, Etoile Filante, Catalan, Maïa, Darling, Papillon, Cygne, Thérèse, Elan, Eldorado*, etc.

L'escadrille a fort bien évolué et les manœuvres d'ensemble ont été parfaitement exécutées.

L'éclat de cette fête, unique en son genre, était rehaussé par la présence de la canonnière cuirassée l'*Achéron* et des torpilleurs 93 et 94.

**Gènes.** — A la suite des pluies de ces derniers jours, les lignes de Turin-Savone, Turin-Coni-Ceva, Savone-Coni-Bastia sont interrompues.

Les campagnes au sud d'Asti sont inondées par le Tanaro et la Bormida.

Plusieurs maisons menacent ruine. Plus de 150 sont envahies par les eaux des deux rivières qui forment un lac de plus de six kilomètres.

On n'a eu aucune victime à déplorer.

CAUSERIE

La présence à Hyères de S. M. la reine Victoria et celle au Cap Martin de S. A. R. le Prince de Galles ramène l'attention sur les appellations anglaises. Les journaux signalent à qui mieux mieux les personnages du Royaume-Uni qui viennent en ce moment sur le littoral, et les affublent, la plupart du temps, de titres fantaisistes qui démontrent l'ignorance complète des Français, en ce qui concerne les choses de l'Angleterre.

On se souvient de l'hilarité provoquée à Londres par un député français qui, il y a quelques années, avait appelé le chef du parti libéral, *lord Gladstone*.

Il est vrai qu'il faut avoir vécu longtemps sur les bords de la Tamise pour être exactement au courant des complications du code de la civilité anglaise, et encore faudrait-il être un véritable lord pour se reconnaître au milieu du dédale des titres nobiliaires et des titres de courtoisie que l'étiquette britannique prescrit aux parfaits *gentlemen*.

Voici, à cet égard, quelques indications curieuses :

En principe, les pairs d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ont seuls le droit de se faire appeler lords, et ce n'est que par courtoisie qu'on appelle lords et ladies les fils et les filles des ducs et marquis, et les fils aînés et les filles des comtes.

Les pairs d'Angleterre seuls siègent de droit à la Chambre des lords, et les membres de la pairie écossaise et irlandaise ne font partie de cette auguste assemblée que s'ils sont également possesseurs d'un titre anglais, ou bien s'ils ont été élus par la pairie d'Ecosse ou d'Irlande pour la représenter à Westminster. Cela tient à ce que dans le temps chacun des trois royaumes avait sa pairie. Quand, en 1707, l'Ecosse s'unit à l'Angleterre, il fut stipulé que la pairie d'Ecosse serait représentée au Parlement britannique par 16 de ses membres, élus pour la durée de la législature; quant à la pairie irlandaise, elle est représentée au Parlement par 28 pairs irlandais élus à la vie. Cependant, il est à remarquer que la plupart des pairs écossais et irlandais ont aussi des titres anglais en vertu desquels ils font partie de la Chambre haute et siègent dans cette Assemblée.

Maintenant, voici où les fantaisies commencent: ces pairs anglo-écossais et anglo-irlandais se font toujours désigner par leur titre le plus élevé, le seul que le public connaisse; mais à la Chambre des lords ils ne figurent qu'avec le titre qui leur donne le droit de siéger. Le duc d'Argyll, par exemple, duc en Ecosse, baron en Angleterre, siège à la Chambre des lords comme lord Sundwidge; le duc de Buccleuch, duc écossais et comte anglais, siège comme comte de Doncaster; lord Douraven, comte en Irlande, baron en Angleterre, siège comme baron Kenry, etc.

Les fils aînés des ducs, marquis et comtes portent par courtoisie le second titre nobiliaire de leur père, bien qu'ils n'y aient aucun droit légal. Ce second titre est, en général, d'un degré inférieur au premier. C'est ainsi que le fils aîné du duc de Devonshire, qui lui succéda à la pairie, s'appelle marquis de Hartington; mais, en réalité, lord Hartington n'est pas plus marquis que M. John Bright ou M. Joseph Chamberlain, et dans les actes officiels il est désigné par ses noms et prénoms tout comme ces deux messieurs.

Il va sans dire que les fils cadets des pairs sont, à tous les points de vue, assimilés aux *commoners* (bourgeois), sauf en ce qui concerne les titres de courtoisie qu'ils sont autorisés à porter. Mais c'est toute une étude, qui demanderait pour être complète une place considérable, que celle de ces titres de courtoisie.

Les fils aînés des ducs, marquis et comtes portent, comme nous venons de le dire, le second titre de leur père; mais seuls les fils cadets des ducs et des marquis ont le droit de se faire donner le titre de *lord* suivi de leur nom de baptême, et naturellement de leur nom patronymique. Ainsi lord Randolph Churchill n'est lord que par courtoisie, en sa qualité de fils du duc de Marlborough, et l'on ne doit jamais parler de lui qu'en lui donnant son prénom que l'on peut faire suivre ou non du nom de famille. On peut, après l'avoir nommé une fois, car il faut éviter la répétition du nom de famille, l'appeler lord Randolph; mais l'appeler *lord Churchill* serait commettre une grosse erreur; d'abord parce qu'il n'est pas lord et ensuite parce qu'il existe un lord Churchill, dont le nom de famille est Spencer, avec lequel on pourrait le confondre. De même sa femme ne saurait être désignée autrement que lady Randolph Churchill ou lady Randolph.

Les filles de ducs, marquis et comtes sont désignées par leur nom de baptême précédé du titre de lady — toujours un titre de courtoisie — et suivi de leur nom de famille. Quant aux fils cadets des comtes et à tous les fils de vicomtes et de barons, on les appelle simplement honorables, sans employer le mot de Monsieur ou de *Sir*.

Quant au titre de *Sir* dont nous faisons en France le synonyme de Monsieur, c'est encore un titre de courtoisie qui n'appartient pas à tout le monde; il ne revient

de droit qu'aux baronnets et aux chevaliers. Comme le *Don* espagnol, le *Sir* anglais doit toujours être suivi du nom de baptême accompagné ou non du nom de famille, auprès duquel il ne doit jamais se trouver. Ainsi, on doit dire sir Evelyn Baring et non sir Baring.

On ne doit pas non plus user du mot *Esquire* hors de propos, quoique ce dernier titre, qui n'est qu'une corruption du mot français « écuyer », s'emploie aujourd'hui pour tout le monde, ou à peu près. Il doit suivre le nom de famille qui, dans ce cas, doit être précédé du prénom ou de l'initiale du prénom. Mais le mot d'esquire ne s'emploie jamais dans la conversation ; on l'écrit, on ne le prononce pas, et encore faut-il l'écrire en abrégé *esq.* C'est une formule de politesse que l'on doit employer en écrivant à tout gentleman sous peine de passer pour un mal élevé. Enfin, la désignation *M<sup>r</sup>*, qui n'est qu'une abréviation de *Mister* ou Monsieur, ne doit s'employer qu'en écrivant à son bottier ou à son épicié.

Tout cela est assez compliqué, et pour ne commettre aucune infraction aux règles de la courtoisie britannique, on voit qu'il faut avoir fait une étude spéciale.

H. L.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le mois d'avril est essentiellement favorable à la peinture : de petites expositions en agrémentent le commencement, et les petits salons qui s'ouvrent un peu partout nous préparent agréablement aux deux grands Salons des Champs-Élysées et du Champ de Mars. Jamais ces exhibitions n'ont été plus nombreuses que par le printemps qui commence. Elles sont très fréquentées et sont un cadre moins vaste et, par conséquent, plus discret que le concours hippique, pour montrer les toilettes nouvelles. La mode, cette année, a eu bon goût ; il y a des étoffes charmantes et des chapeaux qui prouvent que les modistes parisiennes sont de véritables artistes. Un jour viendra certainement où elles aussi auront un Salon pour exposer leurs chefs-d'œuvre ; et ce ne serait pas le moins couru, surtout si les jolies exposantes venaient, comme font les peintres et les sculpteurs, faire galerie autour de leurs ouvrages.

Énumérons rapidement ces Salons minuscules.

Le peintre impressionniste hongrois Joseph Reppel Rodin vient d'organiser une exposition de ses œuvres dans le pavillon de l'ambassade d'Autriche, qui se trouve au fond du jardin de l'ancien hôtel Galliera. Après avoir admiré les tableaux du maître, le public s'est répandu dans ce parc en plein Paris et il a même, par inadvertance, pénétré dans les salons de l'ambassade, dont on a dû interdire l'entrée.

M<sup>lle</sup> Louise Abbema a réuni ses tableaux, portraits et études dans les galeries de M. Georges Petit, rue Godot-de-Mauroy. On y remarque beaucoup, entre autres œuvres très réussies, le portrait de l'empereur du Brésil, qui appartient à S. A. I. M<sup>me</sup> la comtesse d'Eu.

Notre sympathique confrère, M. Fuster, a organisé, sur le plan fourni par le peintre Félix Régamey, une exposition de maquettes de sculpteurs qui est fort intéressante. C'est une tentative à encourager. Le Président de la République a vivement félicité l'organisateur dans la visite officielle qu'il a faite.

La Société des Pastellistes français vient également d'inaugurer sa huitième exposition. Le pastel a fait de nombreux adeptes depuis que, grâce à des procédés modernes, ce n'est plus cet art éphémère dont Diderot disait : « Il n'est que poussière et retournera en poussière ». Aujourd'hui, on fixe le pastel, ce qui permet d'en faire l'outil charmant de paysages, de scènes de la nature, de scènes de la vie privée, de la caricature, de l'étude de mœurs aussi bien que du portrait. La Société des Pastellistes se compose de vingt-cinq membres qui ont envoyé cent vingt-cinq pastels aux sujets les plus variés. Les portraitistes sont MM. Jacques Blanche, Lucius Doucet, Albert Besnard, Maurice Elliot, J. Marchard, Henri Gervex, F. Thévenot et James Tissot. Les paysagistes sont MM. R. Billotte, Duez, Lhermitte, Montenard, Nozal, Edmond Yon. Les anecdotiers, MM. J. le Forain, Jean Béraud, Dubufe, Rosset-Granger. A citer encore MM. Gaston Latouche, Puvion de Chavannes, Jeanniot et Hellen. Il y a dans tout cela un intéressant effort artistique et on passe quelques heures charmantes auprès de ces chefs-d'œuvre délicats et aimables.

Des deuils nombreux et la panique momentanée qu'a causée la dynamite, font que le mouvement mondain

manque d'entrain. Beaucoup de salons sont fermés, et presque partout les réunions conservent un caractère de stricte intimité.

Les dîners et les raouts sont assez nombreux. Dîners et réceptions chez la marquise de Lillers, la princesse Gortchakoff, la princesse Mathilde et chez M<sup>me</sup> Furtado-Heine. Raout chez la vicomtesse de Saint-Georges, chez la marquise de Barbantane, chez la vicomtesse de Reiset, chez la baronne Levavasseur et chez M<sup>me</sup> Anatole Bartholoni.

La seconde soirée musicale du duc de Masse, consacrée exclusivement aux œuvres du maître de la maison, a été charmante. La *Nuit d'Octobre* et la *Nuit de Mai* ont été interprétées à ravir, par M. Bouhy et M<sup>lle</sup> Rose Caron. L'orchestre, conduit par M. Mangin, a très bien exécuté l'ouverture d'un opéra comique, les *Amours d'Eriz*. MM. Gilet et Hennebains ont fait applaudir deux morceaux, l'un pour hautbois, l'autre pour flûte.

Grande soirée musicale, littéraire et dramatique chez le docteur Fauvel. Les interprètes étaient pour la partie musicale : M<sup>mes</sup> Renée Richard, Sigrid-Arnoldson, M. Morlet, M<sup>lle</sup> Galitzine, MM. Plançon, Renaud, Sellier, Duchesne, Ch. Lamy, de Trabadelo, Emile Pessard et J. Danbé. La partie dramatique et littéraire avait été confiée à MM. J. Truffier, Jean Rameau, Saint-Germain, Paul Place, M<sup>lle</sup> Adolphe Belot. Le succès a été très grand.

On a joué la comédie chez la comtesse de Nyon, de la musique chez le docteur Guyon, le miniaturiste Landerset, et chez M<sup>me</sup> Dunez, femme de l'ancien président à la Cour de cassation. Grand succès pour MM. Clément et Fournets de l'Opéra-Comique, MM. Berr, Leitner, Déa Dieudonné et Varly.

Dîner suivi de concert chez la marquise de Gastrom. La baronne Popper, M<sup>lle</sup> Devlin et M<sup>me</sup> Jarilowsky ont été très applaudis. Chez M<sup>me</sup> de La Tombelle, M<sup>me</sup> Conneau a chanté et M<sup>me</sup> Viardot a fait admirer son grand talent de violoniste.

La reprise des *Noces de Figaro* à l'Opéra-Comique a été un véritable régal pour les dilettanti. M<sup>lle</sup> Isaac a reparu, après plusieurs années d'absence, dans le rôle de Suzanne où elle est exquise. M<sup>lle</sup> Simonnet, M<sup>me</sup> Landouzé, MM. Fugère, Tuskin et Barnolt méritent des éloges.

Le théâtre du Palais-Royal a donné une pièce nouvelle de MM. Hippolyte Raymond et Jules Castym, les *Maris d'une divorcée*, dont les deux premiers actes sont très heureux ; le dénouement était trop facile à prévoir et le troisième acte manque par suite d'intérêt. MM. Daubray, Milher et Calvin, M<sup>mes</sup> Sylviac, Chénel et Bonnet ont beaucoup contribué au succès.

Au Théâtre-Cluny, bonne reprise des *Chemins de fer*, une farce classique, remarquablement jouée par la troupe d'ensemble de cette petite scène.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

*La signification des parfums.* — C'est un auteur allemand qui applique aux parfums le langage des fleurs.

Il paraît que le géranium provoque la hardiesse ; la piété et la dévotion sont en rapport avec la timide violette ; la menthe avec la ruse et les intérêts commerciaux ; la verveine est la fleur des amateurs d'œuvres d'art ; le camphre serait un abrutissant de premier ordre ; quant à l'opponax, il rend fou.

Le pont le plus long qui existe sur le globe est vraisemblablement le pont du Lion, près Sangang en Chine. Il a près de huit kilomètres et demi.

Il est jeté à travers une baie de la mer jaune, sur 300 grandes arches en maçonnerie, la voie passe à 70 pieds au-dessus de l'eau. D'énormes lions en marbre reposent au haut de chaque pilier. Ce pont fut construit sur l'ordre de l'empereur Kiling-Long, qui régnait en Chine vers la fin du siècle dernier.

Sait-on, en France, combien l'Etat emploie actuellement de kilogrammes de tabac à la fabrication des cigarettes ? Environ 856,000. La progression suivie par cette fabrication est des plus significatives. En 1843, on y employait seulement 1,110 kilos ; en 1872, 11,200.

L'année suivante 262,000 kilogrammes de tabac se transformaient en cigarettes sous les doigts agiles des cigarières, et depuis le chiffre n'a fait qu'augmenter.

Un kilogramme de tabac représente 1,000 cigarettes.

M. Camille Flammarion a fait en ballon une étude sur les hauteurs auxquelles peut atteindre le son. Le sifflet d'une locomotive s'entend à 3,000 mètres, un coup de fusil à 1,800, la voix humaine à 1,000 mètres. Le croisement des grenouilles monte jusqu'à 900 mètres, et l'on a à 700 un écho du concert des grillons. A 500 mètres, l'aéronaute perçoit encore distinctement chaque mot, mais il n'est pas compris d'en bas si la hauteur du ballon excède 100 mètres.

Une commission spéciale est saisie, au ministère de la Marine, d'une invention de M. le baron d'Alessandro, consistant à recouvrir la surface de la mer avec un mince filet flottant et insubmersible. Ce filet, fabriqué avec une matière spéciale, n'émerge pour ainsi dire pas au-dessus de la surface, et n'offre ainsi aucune prise au vent. Cette qualité lui permet de produire le même effet qu'une mince couche d'huile répandue à la surface, c'est-à-dire de supprimer les brisants des grosses lames.

Ce filet ressemble à ces algues flottantes que l'on rencontre dans certains parages de la mer du Nord, et qui ont la même propriété que l'huile répandue à la surface. Le filet a même l'avantage de rester toujours à la même place, tandis que l'huile filée se perd et s'écarte au bout de quelques minutes.

On a fait des expériences à Quiberon avec un filet de 1,000 mètres carrés, formé de mailles de 5 centimètres. Il est disposé par bandes de 60 mètres de longueur, espacées d'environ 6 mètres les unes des autres. On a constaté que les brisants cessaient de se produire non seulement au-dessus des bandes du filet, mais aussi dans les espaces compris entre deux bandes.

Cette invention a été soumise également à la commission technique de la Société centrale de sauvetage.

(Cosmos).

On vient de découvrir, dans la Nouvelle Galles du Sud, un gisement de coke présentant beaucoup de ressemblance avec le produit qu'on obtient dans les fours spéciaux. Cette veine est comprise dans un gisement de charbon d'Australie. La délimitation entre le coke et le charbon est parfaitement nette. Le coke naturel est un peu plus dense que le coke de four ; il contient moins de cendres et de soufre ; il brûle sans fumée et peut être livré à un prix inférieur à celui du coke obtenu avec le charbon de la même mine.

## VARIÉTÉS

### LE MASCARET

(Suite et fin). — Voir le numéro précédent

Spectacle merveilleux, en effet, surtout pour celui qui sait le comprendre. Dans le silence de la nuit, sous la rosée lumineuse du clair de Lune, on entend d'abord, on perçoit un vague murmure, comme un frisson dans l'atmosphère, comme un frémissement dans le feuillage. En cherchant à le définir, on croit distinguer des froissements de vagues, cette sorte de bruit sinistre précurseur des inondations. Pourtant la Seine coule tranquillement à nos pieds, calme, paisible, silencieuse. Le bruit grandit, et là-bas, sachant que la mer va arriver, nous commençons à reconnaître des crêtes de vagues. Oui, les voici qui s'avancent !

Cavales à la blanche crinière, éclairées par l'astre des nuits, elles sautent là-bas, au loin, bondissent et disparaissent. Les voici qui approchent... Le bruit grandit, devient tumulte. Une muraille liquide, haute, houleuse, agitée, arrive avec la vitesse d'un cheval au galop ; déjà une partie des flots a bondi sur la rive opposée, paraissant jeter toute la barre aquatique sur les campagnes riveraines ; mais elle s'est reformée, la muraille liquide ; elle occupe la largeur entière du fleuve et semble précédée par un long sillon noir.

Quel torrent ! Quelle avalanche ! C'est la mer ! C'est la mer ! La Seine a fui, disparu ; la mer est arrivée avec un niveau supérieur à elle de plusieurs mètres, et maintenant à nos pieds s'agitent les vagues immenses et courroucées. Elle a passé comme un torrent, bondissant toujours en avant, et, sans arrêt, elle continue son cours, poursuivant les eaux du fleuve comme un escadron de cavalerie poursuit les fuyards.

Etrange et grandiose dans le silence de la nuit, sous



la froide clarté de la lune qui semble se désintéresser des effets qu'elle produit elle-même, le mascaret est, à la lumière du jour, moins mystérieux, mais plus vivant. On en saisit mieux les multiples détails, et les gracieux paysages qui l'encadrent mettent en lumière tout son mouvement et toute sa beauté. Le rouleau d'eau jaillissante semble tourner en avançant à travers le fleuve, comme un serpent gigantesque, et derrière lui arrivent les vagues avant-courrières de la grande nappe de marée. Tous les obstacles placés sur sa marche l'exaspèrent et augmentent son élan. Il bondit sur les rochers de la rive, les quais et les digues, et s'élançe aveuglément vers un but qu'il ignore. Malheur à la barque qui s'aventure à traverser le fleuve à cette heure ! Plus d'un voyageur a payé de sa vie l'imprudencé d'un instant. Personne n'a oublié la fin si tragique de la fille de Victor Hugo, de son jeune mari, Charles Vacquerie, qui voulut mourir avec elle, du marin et de l'enfant qui conduisaient la barque. (Villequier, 4 septembre 1843).

Le mascaret a tant bouleversé le lit du fleuve, les courants changent si souvent en cette région, que nul ne peut s'y fier. Cette grève enchanteresse parfumée tour à tour par les brises du rivage et de la mer, s'est mille fois couverte d'épaves et de cadavres. Les naufrages y sont plus nombreux que sur les rives de la mer voisine. Que de souvenirs endormis dans le cimetière de Villequier !

Mais le flot passe devant nous avec une vitesse terrifiante. En un instant le fleuve a fait place à la mer. Le contemplateur reste stupéfait de la transformation soudaine qui vient de s'accomplir sous ses yeux et du tumulte des eaux profondes ; il se souvient de l'impression si juste du berger de Virgile :

*Stabat, et ingente motu stupefactus aquarum !*

Ce grandiose phénomène est produit par la marée qui arrive du large dans l'embouchure de la Seine, dont le fond s'en va en s'élevant graduellement et dont les rives vont en se resserrant. En vertu d'une loi mécanique bien connue, les ondes se propagent d'autant plus vite que l'eau est plus profonde. Les premières vagues de marée, arrivant dans une eau profonde, sont ralenties ; celles qui viennent derrière elles les poussent, les dominent, les dépassent, et ainsi de suite. (1)

La Seine immense coulait tranquillement ; mais insensiblement l'Océan la refoule, opposant son courant au sien. Elle lutte, résiste, paraît s'étonner, combat, fait des concessions, glisse le long des rivages et des plages, cherche à s'échapper ; mais, sourd, l'Océan se fait mur et avance. Confiante en sa destinée, elle hésite longtemps encore et change son cours. Elle semble s'interroger. « Ne sommes-nous pas dominés parfois par des lois inconnues, par des forces supérieures ?... »

« Pourtant les fleuves ne remontent pas vers leur source. Sa destinée, sa fin, n'est-elle pas de descendre toujours, de marier ses ondes aux flots de l'Océan, de se fondre et de mourir en lui ? Pourquoi donc la repousse-t-il aujourd'hui ? Non, ce n'est pas possible : ce n'est qu'un orage. » Mais à l'embouchure la mer s'est fermée ; un mur dense, lourd, impénétrable s'est mis à marcher, poussé par la marée. Il marche, il s'élève, et toutes les eaux du fleuve réunies n'arriveront pas à passer par dessus. A mesure qu'il avance en remontant, il acquiert plus de force et plus d'énergie. La marée augmente encore. Le flot s'épaissit, se soulève, s'irrite des dernières résistances de la Seine, qui descend toujours.

Alors, il semble qu'emporté par une implacable fureur, l'Océan saisisse la rivière tout entière, la repousse avec violence et la force, sans trêve ni merci, à reculer vers sa source à la vitesse de vingt-cinq kilomètres à l'heure et sur une longueur de cinquante kilomètres ! Deux heures plus tard, elle revient, fidèle, calme, oublieuse du passé, s'abandonner à l'abîme immense. Mais à chaque marée, deux fois par jour, le même phénomène se reproduit. Aux jours de faible marée, il est peu sensible. Aux jours de grandes marées, il se présente tel que nous venons de le décrire. Lorsqu'il est contrarié par le vent, il est plus formidable encore.

(1) Le volume moyen d'eau de mer refoulé par marée est d'environ trente millions de mètres cubes ; le volume moyen des eaux douces descendantes est de vingt millions de mètres cubes. La différence entre ces deux volumes s'accroît avec l'intensité des marées. Le 30 mars dernier, cette différence a atteint son maximum, donnant à ce spectacle la plus imposante beauté, le caractère le plus sublime qu'il puisse nous présenter.

La Seine devenue mer était encore houleuse et agitée, lorsque les douze coups de l'heure de minuit s'envolèrent du clocher de la vieille église. Nous avons suivi le rivage au loin, en causant de cette mystérieuse attraction lunaire qui agit ainsi sur notre monde, et de l'harmonie générale des mouvements célestes qui régit la grande œuvre de l'univers.

Qui sait, pensions-nous, si, en dehors des bruits d'ici-bas, la gravitation rapide de toutes les sphères dans l'espace ne produit pas une sorte de mélodie simple et grandiose aux modulations variées ! Ce tumultueux bouleversement du fleuve dont nous venions d'être témoins, est lui-même un produit de l'harmonie, une complication d'ondes, et sa cause originaire n'est autre que l'attraction elle-même, car c'est elle qui fait descendre l'eau des fleuves, comme c'est elle qui fait monter les marées. Singulière antinomie !

Et nous nous demandâmes, si, dans l'humanité comme dans la nature, dans le cours de la vie comme dans l'océan des âges, tous les actes n'auraient pas pour origine, en dernière analyse, une loi suprême : l'attraction.

Camille FLAMMARION.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

**Jeu di 28 Avril courant**

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

AVIS

La convocation aux actionnaires de la Société anonyme des Glacières de Monaco, au capital de trois cent mille francs, faite pour lundi dernier, n'ayant pas réuni un nombre d'actionnaires suffisant, les actionnaires de cette Société sont convoqués à nouveau en assemblée constitutive, pour le lundi onze avril mil huit cent quatre-vingt-douze, à deux heures de l'après-midi, au siège social, chemin du Cap d'Aglio, à Monaco.

Ordre du jour :

Délibération à prendre relativement au fonctionnement de la Société.

Vote des allocations aux administrateurs et commissaires.

Objets divers.

Pour les fondateurs,

A. ROMBERG-NISARD.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 mars au 3 avril 1892

NICE, yacht à vap., Imogen, angl., c. Elliot, passagers.  
NEWCASTLE, vapeur, Hollinside, angl., c. Shériff, houille.  
CANNES, h. Indus, fr., c. Phion, sable.

Départs du 28 mars au 3 avril

A LA MER, yacht à vap., Imogen, angl., c. Elliot, passagers.  
SAINT-TROPEZ, b. Indus, fr., c. Phion, sur lest.

AVIS DE MESSE

Monsieur BERTA et ses enfants prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe anniversaire qui sera célébrée le jeudi 7 avril, à 10 heures, en l'église de Sainte-Dévote, pour le repos de l'âme de

Madame Marie BERTA, née GHIO

décédée le 7 avril 1891.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL  
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

BAZAR

MAISON MODÈLE

V<sup>o</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPECIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX

DES

FRÈRES MARISTES

de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les Scrofules, la Débilité générale, le Ramollissement et la Carie des os, les Bronchites chroniques, les Catarrhes invétérés, la Phtisie tuberculeuse à toutes les périodes, surtout aux premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion.

5 francs le litre, 3 francs le demi-litre.

Notice franco. — Exiger les signatures L. ARSAC et F<sup>o</sup> CHRYSOGONE.

DÉPÔT DANS LES PHARMACIES

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars-Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
	29	748.9	746.7	745.5	746.2	747.4	14.4	14.5	14.8	14.2				13.2	82	N E calme	Couvert, pluie		
30	57.8	59.5	61.8	62.7	63.5	13.4	12.4	12.2	9.4	7.6	75	S O	id.						
31	65.7	65.5	65.7	65.9	65.4	11.2	12.7	13.8	13.4	12.4	83	Calme, N O léger	Nuageux, beau						
1	64.8	65.4	65.6	65.7	65.2	14.5	16.2	16.3	16.2	15.2	64	Calme, N E léger	Beau						
2	62.3	61.4	60.2	59.7	60.3	14.2	18.6	18.5	17.4	18.2	57	Calme, N E modéré	Nuageux						
3	60.5	60.5	61.3	61.7	61.5	17.6	19.2	18.2	17.8	17.2	71	Calme, S O	Beau						
4	61.8	62.2	62.6	62.3	61.2	17.2	18.2	20.2	18.2	17.4	69	Calme	id.						
DATES											29	30	31	1	2	3	4		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	15.2	12.5	14.2	16.2	18.8	19.5	20.2	
											Minima	10.8	6.4	9.2	10.2	12.5	15.2	15.5	

Pluie tombée : 96<sup>mm</sup>